

Au départ de la Maison du Parc, la Route des Fruits (62 km) et la Route des Chaumières (53 km) se complètent de façon parfaite. Tandis que la première mène à l'est vers Jumièges, Duclair et Anneville-Ambourville, la seconde, par Vatteville, Aizies et Vieux-Port, gagne à l'ouest les confins du marais Vernier, là où l'estuaire s'élargit sur de vastes plaines alluviales.



La chaumière, comment se définit-elle ? À priori, c'est une maison couverte de chaume, comme il en subsiste encore tant en Normandie. Mais par abus de langage, ou comme image d'exemple de l'habitat campagnard, elle est devenue depuis longtemps synonyme de maison rurale, et plus volontiers ici, de maison à colombage.



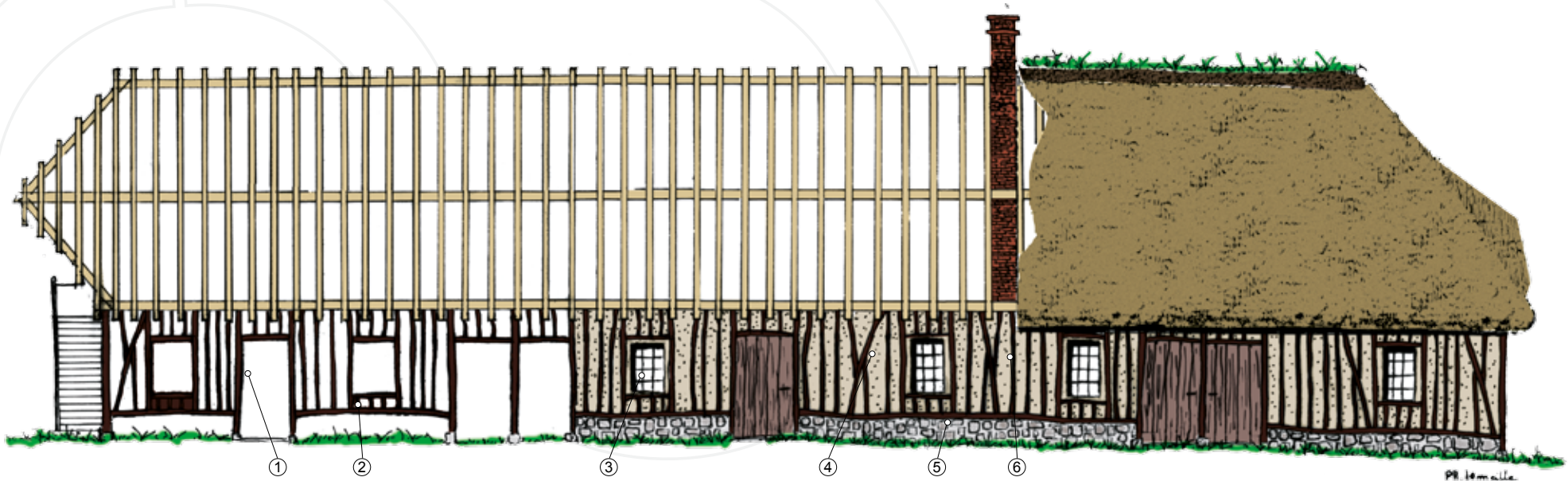
Tout autant qu'un symbole de la maison rurale, la chaumière est l'image d'Epinal d'une Normandie traditionnelle, véhiculée par la réclame des premiers élan du tourisme. La littérature également s'en est mêlée, qui traduit une vision quelque peu ambiguë de sa réalité. Pour quelques uns, elle est nid douillet et propre, comme en témoigne l'écrivain régional Hector Malot : "...dans un enclos planté de beaux pommiers, une maisonnette de paysan à l'air propre et coquet, en tout cas en excellent état d'entretien. Le toit de chaume couronné de petites flammes dont les petites feuilles vertes jaillissent d'un tapis orné d'orpins en fleurs, n'avait pas un trou ; les murs, en charpente apparente avec remplissage de bauge, étaient soigneusement peints ; le bois noir, le mortier d'argile mêlé de paille chaulée, de sorte que cette blancheur, rendue plus éclatante par le noir qui l'encadrait, rendait la maison toute lumineuse au milieu de la verdure intense qui l'enveloppait. Point de fumier à l'entrée, mais au fond un poutillier, de l'autre une étable à vache, auxquels on arrivait par deux petits sentiers que le pas du journalier avait seul tracé sur l'herbe plus courte et plus drue."



Pour d'autres au contraire, elle est en quelque sorte le comble de l'inconfort et de l'insalubrité. À commencer par le Larousse illustré du XIX^e siècle qui la définit comme : *"Une habitation rustique, pauvre, le plus souvent couverte de chaume"*, et trouve bon d'ajouter en citation : *"La chaumière n'est du goût que de ceux qui ne l'habitent pas"*.

Il est vrai que ses ouvertures sont mesurées, le jour rare, les plafonds si bas qu'il faut souvent, pour loger une armoire, ou lui couper les pieds, ou lui ôter sa corniche. Edifiante est la description qu'en laisse, en 1832, au marais Vernois, le médecin Leprieux : "Nous voulons prendre un moment de repos. Une chaudière nous suffit : mais quel asile ! Après avoir écarté de part et d'autre quelques animaux qui nous barrent le passage et subi l'odeur armoniacale d'un large fumier qui défend l'approche du logis, la porte s'ouvre, nous voyons de l'eau, du feu, du chauffage ordinaire dans la pièce contée, fait intrusion, nous enveloppe, nous aveugle et nous infecte. Nous entrons. Le jour qui n'arrive que par la porte, quoiqu'augmenté momentanément de quelques flammeches qui s'élèvent du foyer, ne permet pas de reconnaître distinctement les objets".

Loin de ces clichés, la chaumière est la gardienne de l'âme normande. D'argile, de pierre, de bois et de paille, elle est l'émancipation de la terre qui la porte et l'héritière d'une longue tradition, le témoignage vivant d'une époque où la construction faisait appel aux matériaux locaux qui lui conféraient une réelle identité régionale. Les premiers bâtisseurs connus dans la vallée de la Seine, dont les maisons datent de 4 600 avant Jésus-Christ, mettaient en œuvre ces matériaux. Les fouilles de Rouen ont révélé des pans entiers de colombages gallo-romains et celles de Brotonne ont montré pour la même époque le même type de technique. Pourtant, c'est seulement à compter du XIV^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle qu'ont été fixés les types régionaux de la maison normande à pans de bois.

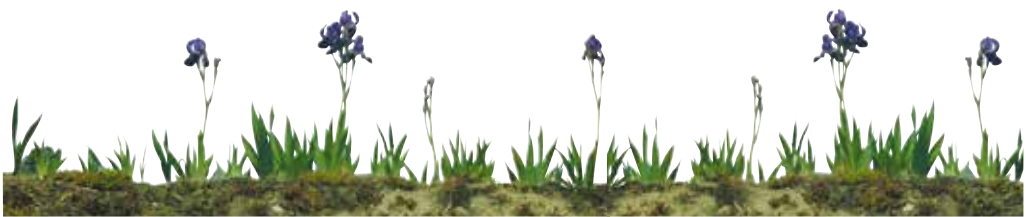


Une couverture végétale : telle est donc la caractéristique originelle de la chaumière. Sur les plateaux céréaliers, le chaume était autrefois paille de blé ou de seigle. D'abord confiné dans les zones marécageuses de la vallée et récolté dans des roselières locales, le roseau, aujourd'hui uniformément utilisé, est coupé au ras de l'eau en hiver, puis mis à sécher avant d'être lié en bottes. La couverture exige des tiges jeunes et de faible diamètre.

Sur la charpente, le couvreur dispose des gaullettes, petites tiges de noisetier qu'il lie aux chevrons pour former le clayonnage qui recevra les bottes de paille ou de roseau. En commençant par la base du toit - méthode traditionnelle en Normandie -, il dispose côte à côte des poignées de fétus en javelles de 25 cm de diamètre, l'épi vers le haut ; il les réunit au moyen d'osier ou de seigle mouillé - aujourd'hui par du fil de fer galvanisé -. Ainsi est constituée l'assise qui fixe l'épaisseur de la couverture. Puis il progresse vers le haut, tassant et égalisant le chaume, maintenu très serré, avec une batte, coupant les brins avec une cisaille pour égaliser la surface. Au faite, les tiges sont rabattues et liées entre elles. Une épaisse couche de graise délayée coiffe le tout, plantée d'iris dont les rhizomes maintiennent la terre et assurent le taux d'humidité voulu.



Enfin, le chaumier taille les rives et égouts du toit et conclut par un peignage général. Une forte pente est indispensable pour accélérer l'écoulement des eaux : 55 à 60°. Si les baux de ferme prévoient souvent par précaution le renouvellement des toitures de chaume tous les 18 ans, celles-ci pouvaient durer 30 à 40 ans pour la paille de blé, un peu plus pour le seigle, et un demi-siècle pour le roseau.



“Les toits de chaume des bâtiments, au sommet desquels poussaient des iris aux feuilles pareilles à des sabres, fumaient un peu comme si l’humidité des écuries et des granges se fût envolée à travers la paille.”

Guy de Maupassant

Le Parc naturel régional des Boudes de la Seine Normande s'est très tôt consacré à la sauvegarde et la défense de la construction traditionnelle, notamment à travers des études sur l'utilisation du torchis, la formation d'artisans et des stages d'initiation pour les habitants. Le Parc naturel régional est propriétaire d'une centrale (ou malaxeur) à torchis, qu'il met à disposition de professionnels.

L'intérêt du Parc pour la préservation de son patrimoine architectural en terre et son savoir-faire technique est partagé par les maçons de terre, chaumiers et charpentiers ; soutenus par leurs organismes professionnels, ils s'engagent ainsi dans des démarches de qualité (listes d'artisans sur demande). Les centaines de chaumières qui jalonnent cette route portent haut le témoignage de la richesse et de la diversité de ce patrimoine que des générations d'hommes entretiennent et se transmettent.

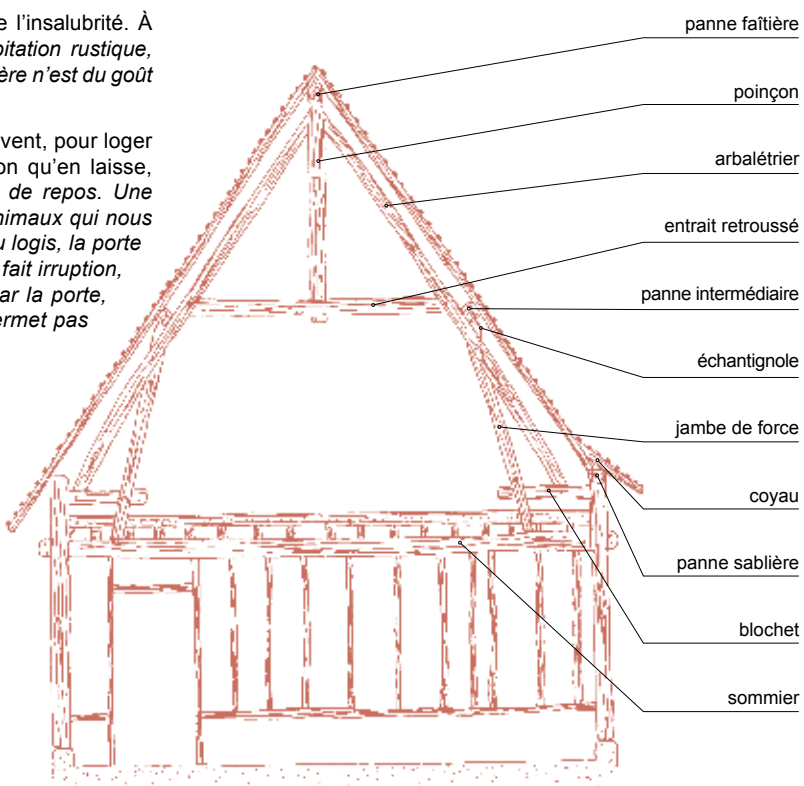
L'architecte conseil du Parc naturel régional est à la disposition des habitants et des communes pour leur fournir gratuitement tout conseil utile sur leurs projets de construction et de restauration.

Pour tout conseil en vue de construire, restaurer, aménager :

Architecte à la Maison du Parc
Tél. 02 35 37 23 16
contact@pnr-seine-normande.com

Association Normande des Artisans du Patrimoine
Rue Martel - 27350 La Haye-Aubrée
Tél. 02 32 56 82 38

CAPEB Normandie
700, rue de la Pierre d'État - 76650 Petit-Couronne
Tél. 02 35 18 30 42
www.capeb-normandie.fr
accueil@capebnormandie.fr



dépend en outre de l'écartement des colombes : lorsqu'elles sont serrées, le pourtour s'appuie, de part et d'autre, sur des éclisses, petites baguettes de coudrier ou de charme fixées dans les rainurages latéraux des colombes, et réunies entre elles par des liens de paille torsadée. Lorsque cet écartement grandit, un attatis est apposé, soit sur la face interne des colombes restant apparentes à l'extérieur, soit sur les deux faces les plus étroites, de plus grosses sections, étant alors seuls visibles.

Le lattis est aujourd'hui dominant car plus facile à poser au regard des tresses à entrecroiser dans le cas des éclisses ; il permet de constituer à l'intérieur un mur lissé.



Hébergement, restauration, sites et monuments, activités de loisirs, location de vélos...

Office de Tourisme
6, Grande Rue - 27500 Bourneville
Tél. 02 32 57 32 23
www.tourisme-quillebeuf.com
info@tourisme-quillebeuf.com

**Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande**

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
www.pnr-seine-normande.com
contact@pnr-seine-normande.com
Application mobile disponible sur :





Sur la Route des Chaumières...

Dès que vous quittez **Notre-Dame-de-Bliquetuit** et la Maison du Parc, se profile à l'horizon la silhouette du pont de Brotonne. Inauguré en 1977, il rompt l'isolement de la presqu'île ; il est d'une rare qualité esthétique : son tablier de béton précontraint et ses haubans le font bien souvent comparer à un grand voilier.

À **Saint-Nicolas-de-Bliquetuit**, commune d'**Arelaune-en-Seine**, peu après l'église, la route du Bac conduit à Port-Caudebec, site de l'ancienne cale du bac supprimé à l'ouverture du pont de Brotonne. Dans le cadre des "itinéraires impressionnistes", une table de lecture reproduit le tableau d'Eugène Boudin de 1889 "la Seine à Caudebec-en-Caux".

En 1929, une grande cérémonie avec procession a présidé à l'installation du calvaire du bac, œuvre en bronze du sculpteur Edme Bouchardon. Un texte, déposé dans un tube de plomb sous le socle, résume l'activité traditionnelle du village : ce calvaire a été érigé "pour être un signe de protection du laboureur dans ses champs, du voyageur et des pèlerins sur la route, des matelots sur le fleuve de Seine."



Quatre kilomètres après le départ, avant d'atteindre Vatteville, vous croisez la vieille chaussée - au moins médiévale - qui menait au bac quand le passage était situé plus en aval. Sur la droite de la route, le marais se développe jusqu'à la Seine, hérissé d'arbres têtards - ces arbres courts à grosse tête et couronne de branches rayonnantes : des saules en majorité, aux nuances bleutées, mais également des chênes ou des frênes.

Vatteville-la-Rue est riche de patrimoine historique, archéologique et architectural. Après la première fourche, la ferme Colleaux, outre son porche remarquable en brique et silex taillé, conserve un colombier à pans de bois étonnamment intégré à un grand corps de bâtiment en brique. Un circuit du patrimoine qui prend devant l'église, permet de découvrir l'église Saint-Martin et ses graffiti qui témoignent de l'activité fluviale du lieu (clé disponible à la mairie), la maison de François I^{er}, authentique pavillon royal du XVI^e siècle précédant d'une centaine de mètres un beau mur en pisé sur la gauche de la route, le château médiéval avec sa motte et sa tour du XII^e siècle... Vatteville est un village-rue qui a vu ses habitants courir les mers, vivre des travaux des champs et de la forêt ; outre l'agriculture, sa principale activité est aujourd'hui l'exploitation de carrières.

Vous traversez le hameau de la Neuville, puis passez dans la forêt domaniale de Brotonne. Près de la lisière, en contrebas, se dresse encore un ancien fanal de Seine. Plus loin, sur la gauche de la route, une élévation de terre ; c'est la butte à l'Ecuyer, probablement fortification médiévale où les âges ont placé des récits de légende : un démon y garderait, dit-on, un trésor, et sauterait en croupe de tout cavalier passant, la nuit, à proximité. Isolée entre Seine et forêt, la Vaquerie tire son nom d'un parc royal où l'on gardait les bestiaux pris en délit de pâturage dans la forêt. Une seigneurie était liée à cet office, et prenait sans doute place dans la petite chaumière de la rive, dont la souche de cheminée démesurée trahit un certain rang.

La forêt de Brotonne est gérée par l'Office National des Forêts et développe sur plus de 6 700 hectares ses futaies de hêtres et de chênes qu'entrecoupent, sur les sols les plus ingrats, des parcelles de pins sylvestres.



Légende

- Office de Tourisme
- Site Impressionniste
- Location de vélos
- Aire d'accueil en forêt
- Aire de service camping-car
- Bac de Seine
- Musée
- Eglise, chapelle ouverte au public
- Patrimoine local et écomusée
- Parc, jardin
- Circuit de découverte du patrimoine
- Réserve Naturelle Nationale
- Site naturel remarquable ouvert au public
- Aire panoramique
- Sentier de découverte nature
- Activités nautiques
- Canoë-kayak
- Départ de sentiers de randonnée pédestre
- Départ de sentiers de randonnée équestre
- Golf
- Parcours aventure dans les arbres

- Route des Chaumières
- Route des Fruits
- Véloroute de la Vallée de la Seine
- Véloroute sur la Route des Fruits
- Zone humide, marais
- Réserve Naturelle Nationale

À 17 km, au hameau du Flacq, c'est déjà Aizier et le département de l'Eure. La limite n'a guère varié au cours des temps : le puits Coquerel, situé à gauche, dans la cour, servait de bornage entre la pêche de Vatteville et celle d'Aizier.

Aizier, village résidentiel, surprend par son église au clocher du Bessin : construit au XI^e siècle en pierre de Caen, il a été entièrement taillé en Basse-Normandie avant d'être transporté par voie maritime et fluviale. Devant le cimetière, une dalle à trou d'homme est le seul élément connu d'un monument funéraire du Néolithique situé à proximité. Nichée en lisière de forêt, la **chapelle romane Saint-Thomas** passe pour être le dernier vestige d'une léproserie, mais aussi un lieu de dévotion encore vivace : chaque pèlerin vient y nouer la branche d'un arbre ; si la branche reste nouée, le vœu sera exaucé. Un sentier d'interprétation illustre l'histoire du site, les découvertes archéologiques, la vie des lépreux, les traditions sur les charitons et pèlerinages.



Vieux-Port est un haut-lieu touristique de la vallée, avec sa multitude de maisons à colombages à toits de chaume. La route s'élève à travers les bois privés et offre de temps à autre des dégagements sur la Seine.

Trouville-la-Haule, qui appartenait autrefois à l'abbaye de Jumièges, est presque exclusivement sur le plateau du Roumois, et son paysage de plaine rompt brutalement avec celui de la vallée. À **Sainte-Opportune-la-Mare** qui se partage entre le plateau et la vallée, derrière l'église moderne, se trouve l'ancien presbytère du XVIII^e et une halle couverte de chaume.



Pour qui ne connaît pas le **marais Vernier**, l'arrivée par le coteau débouche sur ce vaste amphithéâtre naturel de 45 km² orné de collines. Ce cirque paysager borné au nord par la Seine recèle une faune et une flore d'une richesse insoupçonnée. La construction de la digue des Hollandais au XVII^e siècle, puis l'endiguement du XIX^e ont figé le cours de la Seine et asséché en partie le marais, le rendant plus accessible à l'entreprise humaine. Le paysage, forgé durant des siècles, résulte des relations entre l'homme et les contraintes naturelles. Les bois demeurant sur le haut de la pente protègent de l'érosion les vergers et les habitations situées en contrebas. Au niveau de la route, la pente se raccorde au marais proprement dit, lieu de fauche et de pâturage prolongé par les zones céréalières entre les deux digues. Les aulnes sont les arbres typiques du marais : leur nom populaire, le "verne" étant sans doute à l'origine de celui de marais Vernier.

Au cœur de la boucle, la gestion de la **Réserve Naturelle Nationale des marais Vernier** a été confiée au Parc des Boucles de la Seine Normande par le Ministère de l'Environnement. C'est ici qu'une expérience pilote de gestion des milieux humides a été mise en place en 1979 : le pâturage par des troupeaux de bovins d'Ecosse et de chevaux de Camargue a permis de restaurer l'équilibre biologique du site. Cette action a depuis fait école puisque bon nombre de gestionnaires de milieux similaires l'ont reprise. Les étangs, dont la Grand'Mare, abritent les oiseaux nicheurs ou migrateurs au sein des roselières. Des iris et des orchidées ponctuent le marais de nuances colorées au printemps.

Les chaumières et les zones d'habitat du marais Vernier se succèdent à la périphérie de la boucle au pied de la pente hors de portée des inondations. Un bocage de haies "à houx" les entoure. Leur architecture typique provient des ressources locales : les colombages



sont issus des bois voisins, les roseaux autrefois de la Grand'Mare et aujourd'hui de l'estuaire ou autres contrées, sont employés sur les toitures traditionnelles. Les soubassements sont construits avec des pierres et du silex du sous-sol. Le torchis enfin est fabriqué à partir du limon trouvé sur place. Les chaumières de plain-pied sont parallèles à la pente. Celles qui lui sont perpendiculaires possèdent une cave semi-enterrée appelée "cafoutin" et réservée au stockage des fruits et légumes.

À partir de la vallée et jusqu'à son terme, l'itinéraire de la Route des Chaumières coïncide avec celui du circuit vélo du marais Vernier, au départ de la commune de Marais-Vernier : il ne faudra pas hésiter à y revenir sur deux roues goûter les sensations paisantes d'un autre paysage fait d'air, de sons et d'odeurs. La route longe le coteau, à la limite du marais. Sur la droite, l'observatoire de la Grand'Mare, propriété de l'Office National de la Chasse permet d'observer les nombreux oiseaux (aigles pêcheurs, canards, sarcelles, hérons, spatules...). Au bord de l'étang dont les eaux devaient remplir autrefois les douves,



se dressent les ruines du château de la Grand'Mare, reconstruit sur un site médiéval. Le colombier du XVI^e siècle qui l'avoisine est remarquable par son appareillage de pierre et silex taillé. Aux Vieux, à mi-pente, un édifice roman en pierre perdu dans une cour proviendrait d'un ancien manoir.

C'est sur **Bouquelon** que les courtils prennent leur aspect le plus caractéristique : de longues lanières de terrain bordées de fossés plantés (saules têtards) et divisées dans leur longueur par les héritages successifs.

La commune de **Marais-Vernier** est aussi le cœur du marais. La plupart des habitants y pratiquaient autrefois l'élevage des bovins et jouissaient collectivement des pâturages. Cette particularité est à l'origine de la cérémonie de l'étampage qui se déroule chaque année le 1^{er} mai : il s'agit du marquage au fer rouge des bestiaux à la corne et au sabot avant de les envoyer pâturer sur le marais communal. De l'église Saint-Laurent consacrée en 1129, subsistent le choeur et le chevet romans. Elle a subi des modifications aux XV^e et XVI^e siècles. Un imposant colombier jouxte la ferme appelée "le château" car elle a été construite à la fin du XVIII^e à l'emplacement d'un château médiéval. Depuis l'**aire panoramique** aménagée de panneaux d'interprétation, une lecture du paysage permet de mieux comprendre l'évolution du site pour en apprécier ses particularités.

La route, dès qu'elle quitte le centre, suit la digue des Hollandais construite au début du XVII^e sous les ordres du Hollandais Humfrey Bradley suite à une ordonnance de Henri IV de 1599 pour assainir les marais de France. La digue coupe le marais en deux parties : au Nord, ce sont de grandes parcelles, ouvertes sur des alluvions modernes : c'est le marais neuf, essentiellement constitué de terres gagnées sur la Seine au XIX^e siècle. En arrière-plan, le pont de Tancarville, ouvert en 1959, est le premier pont à relier les deux rives en aval de Rouen : sa mise en



service provoqua la suppression du bac du Hode qui ne suffisait plus à assurer le trafic. Au Sud, le vieux marais ou le marais tourbeux. La Croix de la Devise matérialisait les limites de propriété et les droits s'y rapportant comme le droit de pêche.

Par **Saint-Aubin-sur-Quillebeuf** dont l'église recèle des maquettes de bateaux, il faut gagner **Quillebeuf** : le circuit du patrimoine qui prend au phare - sur la gauche peu après l'église - permet d'apprécier la qualité de l'architecture de la cité, notamment celle de ses maisons à pans de bois du XVI^e siècle et de l'église Notre-Dame de Bon-Port qui témoignent de leurs liens passés avec la vie du fleuve. Elle présente à travers sa tour et son portail parmi les plus beaux spécimens de l'architecture romane normande - en outre, de multiples graffiti de bateaux en parèment les murs alors que la nef abrite une collection de maquettes de bateaux. Le bac, par son incessant va-et-vient, assure la liaison avec les industries pétrochimiques de Port-Jérôme, sur la rive opposée.

